

ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Directrice: Pauline CHAUVIN, Maître de conférences HDR

PRÉSENTATION

Le master « Économie de la santé » s'inscrit dans le programme de recherche et de formation à la recherche du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Appliquée en Économie de la Santé LIRAES (URP 4470). Le laboratoire fédère des enseignants-chercheurs et chercheurs en sciences économiques, gestion et comptabilité de l'Université Paris Cité. Le premier axe de l'équipe intitulé *évaluation économique des politiques et systèmes de santé* regroupe des économistes de la santé spécialisés en techniques quantitatives (analyse de données, économétrie, évaluation médico-économiques...). Le second axe regroupe des chercheurs en microéconomie théorique et appliquée, en économie du droit, de la régulation et des politiques publiques. Le troisième s'intéresse à l'analyse des choix de consommation.

Le master « Économie de la santé » fait aussi partie de la Graduate School Society and Health. Cette Graduate School regroupe les formations de Master en sciences humaines et sociales s'intéressant à la santé afin de faciliter les échanges et collaborations entre disciplines et d'encourager la poursuite d'étude en Doctorat.

Ce cadre privilégié facilite l'insertion professionnelle à la fin du Master 2 et permet aussi de considérer une poursuite d'étude en doctorat.

OBJECTIFS

Le master « Économie de la santé » a pour objectif de former des étudiants polyvalents en analyse des données de santé et évaluation médico-économique. La formation fournit les éléments nécessaires à la compréhension du fonctionnement et de la gouvernance des organismes et industries de santé. Il s'agit de leur permettre d'acquérir des méthodes de recherche et de développer des capacités de synthèse, d'analyse et de critique ainsi que de leur permettre de maîtriser l'analyse et le traitement de l'information dans le cadre de recherches théoriques et appliquées, plus particulièrement dans le secteur de la santé afin de répondre aux enjeux du système de santé et de son organisation.

COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de ce Master, vous serez capable de mobiliser des compétences relevant des connaissances et des savoir-faire disciplinaires, transversaux et des aptitudes relevant du savoir-être.

Les enseignements du Master apportent en effet un socle de compétences commun en économie et des compétences plus spécifiques, notamment dans la maîtrise des outils quantitatifs et de leur application au domaine de l'économie de la santé.

Les enseignements du Master permettent aussi d'acquérir des aptitudes à rechercher l'information, à identifier les critères de choix de décision, à être autonome, à s'adapter au changement, à organiser son travail, à travailler en équipe, à maîtriser des techniques de communication écrite et orale, et à travailler à l'international.

DÉBOUCHÉS

Le Master conduit les étudiants à une insertion professionnelle dans les métiers de chefs de projet, chargés d'études et consultants soit dans le secteur de l'administration de la santé et de la protection sociale, soit dans celui de l'industrie des produits de santé.

De manière spécifique, cette formation permet aux étudiants d'acquérir une expertise et une pratique dans les métiers suivants : Ingénieur·e d'études économiques et statistiques ; Chargé·e d'études actuarielles gestion actif – passif, Chargé·e d'études techniques en assurances ; Chargé·e d'études auprès de centre hospitaliers, des agences ou institutions sanitaires (HAS, INVS, IRESP,...), des directions ministérielles (DREES, DARES,...) ; Chargé·e d'études, cadre et expert de l'administration centrale et locale du système de santé (Caisses d'assurance maladie nationale et régionales – CNAMTS, RSI, MSA, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Agences Régionales de la Santé, CNSA, etc.) ; Chargé·e d'études, cadre et expert de l'industrie pharmaceutique, des assurances privées ; Chargé·e d'études et expert de l'évaluation économique des stratégies de santé, Consultant expert en économie de la santé ; Chargé·e de produit en assurances ; etc.

POURSUITE D'ÉTUDES

La spécialité du Master « Économie de la santé » permet aussi d'envisager la poursuite d'études. La formation approfondie en microéconomie (théorie des jeux, économie industrielle, choix social et théorie des incitations), en évaluation économique (efficacité et efficience des interventions à partir de données d'expérimentations contrôlées – essais cliniques ou expérimentations de politique publique) et en économétrie (données qualitatives, méthodes avancées et économétrie des données de panel), permet aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre en doctorat au sein du LIRAES (URP 4470).

Les doctorants accueillis dont les sujets de thèse portent sur l'économie de la santé peuvent développer leurs travaux dans les institutions partenaires au LIRAES (ex. l'IRDES, Fondation Rothschild), ou à l'étranger, notamment au travers de séjours de recherche ou de codirection de thèse.

La poursuite d'études à la suite du Master « Économie de la santé » peut également s'envisager dans le cadre d'une autre formation de second cycle de niveau M2. Cette pratique est désormais assez courante chez les primo diplômés de tous horizons qui souhaitent ainsi accroître leur champ de compétences dans plusieurs domaines. Par exemple, les primo diplômés en « Économie de la santé » peuvent envisager de compléter leur formation avec des études en Administration hospitalière (ex. EHESP de Rennes). De manière

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation initiale

En première année de Master, les cours sont équilibrés entre théorie et méthodes quantitatives en économie générale, et les projets encadrés (y compris le mémoire) représentent 20% du temps consacré aux étudiants. La réalisation d'un stage au second semestre à partir du mois d'avril est obligatoire.

La seconde année est totalement spécialisée en économie de la santé. Les projets encadrés représentent toujours 20% du temps consacré aux étudiants, mais le volume de cours est réduit pour laisser aux étudiants une plus grande place au travail personnel. Les cours et séminaires de recherche sont concentrés au premier semestre pour réserver 6 mois (à partir de février) à la réalisation d'un stage ou d'un mémoire.

Contact : scolarite.master.deg@u-paris.fr

<https://u-paris.fr/mon-master-la-nouvelle-plateforme-nationale-pour-lentree-en-master-1/>

Volume horaire : 360h en M1, 215h en M2

SEMESTRE 1	ECTS	COEF.
5 UE obligatoires	30	30
Analyse des données (24h CM + 12h TD)	6	6
Calcul économique (24h CM + 15h TD)	6	6
Économétrie appliquée (16h CM + 18h TD)	6	6
Économie de la santé (24h CM)	6	6
Séminaire de microéconomie (17h TD)	2	2
Anglais (15h TD)	2	2
Initiation à la recherche (21h CM et 18h TD)	2	2
SEMESTRE 2		
6 UE obligatoires	28	28
Evaluation des politiques publiques (24h CM + 15h TD)	6	6
Théorie et modélisation en finance et assurance (24h CM)	6	6
Mémoire (18h TD)	6	6
Projet tutoré (<i>Thématiques série temporelle et actuariat</i>) (36h TD)	2	2
Stages	6	6
Anglais (15h TD)	2	2
1 UE au choix	2	2
UE libre	2	2
Langue vivante : Espagnol ou Allemand (24h TD)	2	2
Innovation pédagogique (24h TD)	2	2
Engagement étudiant	2	2
Sport	2	2
SEMESTRE 3		
4 UE obligatoires	30	30
Économie de la santé (43h)	10	10
Évaluation des technologies de santé (43h)	10	10
Économétrie avancée (43h)	5	5
Data science (43h)	5	5
SEMESTRE 4		
Mémoire et rapport de stage (43h)	30	30